L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux: 323 rue de Chartres,
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI, 27 FEVRIER 1895.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

RÉSIDENCE CENTRALE
DE CHOIX,
76 RUE DUMAINE,
ENTRE LES RUES
Royale et Bourbon.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 14, (nouveau No 138) rue Carondelet—JEUDI, 28 février 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan.

La résidence centrale de choix, à trois étages et mansarde, construite en briques pressées de Baltimore, No 76 rue Dumaine, entre les rues Royale et Bourbon, filet rue Ste-Anne, ayant une vaste veranda en fer à chaque étage, et possédant à chaque étage de superbes appartements fort bien emménagés. Voyez le plan pour les dimensions. Elle est commode pour les besoins de la vie domestique, bien construite et dans un voisinage respectable. Elle devrait se recommander elle-même à ceux qui cherchent un home supérieur. Un placement sûr et payant.

Louée au taux de $450 par an.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance en un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt, toutes les clauses usuelles, et l'acquéreur paiera les taxes de 1895. 10 pour cent comptant seront requis au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant notaire, aux frais de l'acquéreur.
3 fév—3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE
—D'UN—
SPLENDIDE
Emplacement pour Manufacture

Avec privilège de la batture
S'étendant sur la rue Bordeaux du fleuve Mississippi à la rue Water.

Bradish Johnson et al. vs. Stephen Whitney, intervenant alis.

No 38,612—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 138 (vieux numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 28 février 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement de l'Hon. W. C. C. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, rendu le 13 avril 1893 et signé le 19 avril 1893 et d'un ordre en date du 14 février 1894 promulguant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 21 avril 1893, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite; à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Water, Bordeaux et Lyons et le fleuve Mississippi, mesurant, conformément au dit plan fait par P. A. D'Hémécourt, en date du 28 janvier 1878, 150 pieds de face à la rue Water sur 3 pouces 600 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant au fleuve Mississippi et tous les droits de la batture et accroissement future.

Le chemin de fer Texas & Pacific passe sur la rue Water, et ensemble avec le fleuve lui donne des avantages pour le transport des marchandises; sur la rue Tchoupitoulas est une double ligne de chemin de fer qui convertit maintenant en chemin de fer électrique, donnera des facilités de transfert rapide, la rue Tchoupitoulas est la seule rue pavée avec des pierres carrées en ville jusqu'à l'avenue Napoléon, seulement à quelques pas du fleuve, ce qui permet au plus lourd chariot de circuler sans retard. Pour emplacement d'une manufacture ou un dépôt, il n'y a pas de propriétés qui offrent d'aussi grandes garanties que celles qui font face au fleuve avec le privilège de la batture donnant qual et eau gratis.

Conditions—Un tiers au plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans de crédit avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt à raison de 6 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection des billets, lesquels devront être divisés pour satisfaire les parties intéressées, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix de vente adjudication.

Pour cent comptant du prix de son enchère après qu'il aura été prononcé.

Acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 jan—27—3 10 17 24 28 fév

PAR CURTIS & WALMSLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Occasion de toute une Vie. Vente Spéciale de 75 Lots de Terre, dans le Premier District. Maintenant est le moment d'acheter un ou plusieurs lots de terre ayant la clôture de cette succession, et de se procurer à un fort bon compte un home.

Dans le Voisinage des Avenues Gravier, Broad, St-Patrick et Palmyre—Entre Athletic Park et près de la rue Canal.

Dans l'Affaire de la Succession de François Lacroix.

LE JEUDI, 7 MARS 1895.

PAR CURTIS & WALMSLEY, Wm P. Curtis, encanteur—Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, à midi, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 30 janvier 1895, No 9,804, dans l'affaire de la succession de François Lacroix, la propriété ci-après décrite, à savoir, le plan est exposé à la Bourse des Encanteurs.

1° (4) **Quatre lots de terre** situés dans l'îlet No 601, borné par les rues Broad, Gravier, White et Perdido et désignés comme lots Nos 31, 32, 33 et 34.

2° (13) **Treize lots de terre** situés dans l'îlet No 614, borné par les rues Gravier, White, Perdido et Dupré et désignés comme lots Nos 6, 7, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 31, 32, 33 et 34.

3° (13) **Treize lots de terre** situés dans l'îlet No 625, borné par les rues Gravier, Dupré, Perdido et Gayoso, désignés comme lots Nos 7 à 10 inclusivement et 18 à 26 inclusivement.

4° (5) **Cinq lots de terre** situés dans l'îlet No 666, borné par les rues Poydras, Rendon, Perdido et Lopez désignés comme lots Nos 11 à 15 inclusivement.

5° (22) **Vingt-deux lots de terre** situés dans l'îlet No 677, borné par les rues Hagan, Talane Avenue, Rendon et Gravier et désignés comme lots Nos 1 à 6 inclusivement et 27 à 32 inclusivement.

6° (18) **Dix-huit lots de terre** situés dans l'îlet No 831 borné par les rues Banks, Bernadotte, St-Patrick et Palmyre et désignés comme lots Nos 19 à 27 inclusivement.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance à un crédit de un ou deux ans avec 8 0|0 d'intérêt, garanti par lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de 1895. Acte de vente pardevant Ambrose G. La Place notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur adjudication.
3 fév—3 10 17 24—mars 2 3 5 6 7

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Joseph Hernandez.

LA SUPERBE RESIDENCE,

Terrains immenses et admirablement embellis,

No 1,275 Avenue St-Charles,

Coin Sud-Ouest de la rue Bordeaux,

—D'UNE—

APPARENCE ATTRAYANTE

—ET—

D'un décor intérieur des plus artistiques,

L'une de nos plus charmantes résidences sur notre grand boulevard.

Ceci est une des rares occasions que ne négligent pas les sages.

—Aussi de—

Splendides sites manufacturiers, S'étendant de la Promenade Carondelet, Ou Vieux Bassin à la

RUE ST-PIERRE,

Entre les rues Rocheblave et Dorgenois,

Avec de grandes bâtisses en briques

—ET—

Plusieurs bâtisses en bois et fer galvanisé,

Connues comme la fabrique de orcelaine de la Louisiane.

Pour être vendues en huit lots subdivisés.

Succession de Joseph Hernandez.

No 38 841—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 7 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour Division "C", en date du 5 novembre 1894, et d'un autre supplémentaire daté du 8 novembre 1894 dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un magnifique résidence en bois**, à deux étages et mansarde, et immense terrain ornemental No 1,275 avenue St-Charles, encoignure sud-ouest de la rue Bordeaux, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, les rues Carondelet, Bordeaux et Upperline. La résidence est retirée de quelque distance de la banquette, dont elle est séparée par un vaste passage en briques et une riche barrière en fer, et contient de larges verandahs, porche, corridor, salons, librairie, grande salle à manger, office, cave, cuisine, buanderie au rez-de-chaussée. Au premier étage, on trouve quatre chambres à coucher, une chambre à bain, une chambre dans la mansarde et une chambre finie dans la copole. Dans le fond sont deux chambres à domestiques. L'ornementation est superbe, étant en bois de cèdre, frises, papier maché et tapisserie d'un matériel des plus riches et d'un dessein des plus artistiques.

Dans le fond, sur la rue Carondelet, est une grande écurie en bois à deux étages, ayant de la place pour plusieurs véhicules, trois stalles, mangeoire et chambres pour harnais au rez-de-chaussée et chambre pour cocher, chamore pour fourrage au premier étage. Sur les lieux se trouvent trois massives citernes. Le terrain est immense, comprenant la moitié de l'îlet et il est distribué en allées pour s'y promener, de vastes gazons, arbres ombrageux, d'arbrisseaux exotiques et de plantes rares. Le terrain est élevé et mesure, plus ou moins, 129 pieds de face à l'avenue St-Charles, sur une profondeur et façade de 306 pieds 6 pouces sur la rue Bordeaux et une profondeur de 296 pieds 4 pouces sur la ligne de côté vers la rue Upperline et borné sur la dite ligne de côté par les propriétés appartenant ou à ant appartenu à Mme Mary A. Wham et Sylvie J. Browder, et 115 pieds 10 pouces sur la rue Carondelet.

Elle est une des plus belles et plus complètes résidences sur l'avenue St Charles au point de vue de son importante apparence, du superbe fini de son intérieur et de ses grands et beaux terrains. Les chars électriques en font un court et agréable trajet au centre des affaires. Ceux qui désirent unir une demeure aristocratique et rafinée ne trouveront rien de mieux sur le marché. Il faut se procurer une carte d'admission des encanteurs pour pouvoir visiter les lieux.

2° **Les splendides sites manufacturiers**, seront vendus subdivisés, comprenant la bâtisse en briques à deux étages et mansarde et quatre bâtisses en bois et fer galvanisé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, les rues St-Pierre, Rocheblave et Dorgenois. Le terrain est décrit comme huit certains lots de terre, qui seront vendus séparément, désignés par les Nos 173, 177, 178, 179, 197, 198, 199 et 200, d'après un plan dressé par C. A. de Armas, voyer daté le 17 avril 1852, et déposé en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire, lesquels dits lots de terre se touchent l'un l'autre et mesurent ensemble ainsi qu'suit: les lots 176 et 177 se touchent et touchent dans le fond les lots 199 et 200 et mesurent chaque 37 pieds de face à la rue St-Pierre sur 165 pieds de profondeur. Les lots Nos 199 et 200 se touchent et mesurent chaque 37 pieds de face à la Promenade Carondelet une profondeur comme suit: le lot No 199 243 pieds 4 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare du côté de la rue Dorgenois du lot No 198 et le lot 200, de 243 pieds 4 pouces 6 1|2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 199 et de 237 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 201 vers la rue Rocheblave. Les lots 178 et 179 se touchent et touchent dans le fond aux lots Nos 197 et 198, ayant chacun 37 pieds de face à la rue St-Pierre sur 165 pieds de profondeur. Les lots 197 et 198 mesurent chacun 37 pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur comme suit: Le lot 197—249 pieds 1 pouce 1 ligne sur le côté le plus près de la rue Dorgenois, et le lot No 198, 246 pieds 2 pouces 5 1|2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot 197, et 243 pieds 4 pouces 2 lignes sur celle qui le sépare sur le côté vers la rue Rocheblave du lot No 199, formant un total de façade sur la Promenade Carondelet de 148 pieds, sur la rue St-Pierre de 148 pieds par 414 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Dorgenois et 402 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Un des meilleurs emplacements dans le Deuxième District comme site pour fabrique, commandant les privilèges de l'eau et le trafic du Canal du Vieux Bassin. Il est près de la rue Broad et possède une ligne de chars sur la rue St-Pierre.

Conditions. — Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance à 1 ou 1 et 2 ans de crédit à l'option des acquéreurs pour des billets spécialement garantis par hypotheques et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations doivent être assurées et la police d'assurance transférée au porteur ou aux porteur des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. Voorhies, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.
3 fév—3 10 17 24—mars 3 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

SUPERBES PLACEMENTS
—ET—
Grand Emplacement.

LE MAGNIFIQUE
MAGASIN EN BRIQUES,
A QUATRE ÉTAGES,
No 121 rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune,

En parfait état; ayant un bail de:

84,800 par an.

Connu comme le Pickwick Cafe.

Une des propriétés de choix de la ville.

LA SOLIDE RESIDENCE
—ET—
MAGASIN EN BRIQUES

A deux étages, et mansarde,

No 1,147 Rue Royale,

Encoignure S. O. de la rue de l'Hôpital.

LE MAGASIN
Et Résidence en Briques,
A UN ÉTAGE,

Nos 1,001, 1,003 et 1,005
RUE ROYALE,

Encoignure N. O. de la rue St-Philippe.

L'emplacement pour affaires, déjà établi No 1,007 rue Royale.

—ET—

LA BATISSE EN BOIS,
A UN ÉTAGE.

Aux encoignures des rues Claiborne, Promenade Carondelet et St-Pierre.

Succession d'Adrien Cassard

No 44,130—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, 138 (ancien No 14) rue Carondelet—JEUDI, le 14 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 5 février 1895, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **L'imposant magasin en briques**, à quatre étages, d'architecture moderne No 121 rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Canal et Commune; le lot de terre mesure 32 pieds 11 pouces et six lignes de face à la rue Carondelet, devant être plus à une distance de 130 pieds 1 pouce 2 lignes de la rue du Canal, sur une profondeur de 95 pieds 9 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles, le tout d'après un devis fait par L. H. Pilié, ancien voyer de cette ville, en date du 21 juin 1882 annexé à un acte de vente pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville en date du 28 juin 1882. La bâtisse en briques de face a un vaste porche avec une jolie façade, plafonds élevés et bien aéré. Il est à quelques pas de la rue du Canal, à côté du magnifique nouvel Hôtel Pickwick et presque de front des deux édifices dont la construction est sur le point d'être achevée, sur la rue Carondelet. Il n'est de meilleur placement sur le marché et sa stabilité ne peut être mise en doute, car aucune autre partie de cette ville ne peut présenter des statistiques plus progrès que dans ce voisinage immédiat. Cette propriété augmentera de valeur d'année en année, par conséquent le capitaliste se procurera comme placement tout ce que l'on puisse désirer de mieux. Un bon intérêt, sécurité et hausse. Sujette à un bail ci-dessus à raison de $1,800.00 par an, expirant le 30 septembre 1904. Toutes les réparations devant être faites par le locataire et il doit se procurer de l'eau à ses propres frais.

2° **La solide résidence et magasin** en briques à deux étages et mansarde No 1,141 rue Royale, encoignure S. O. de la rue de l'Hôpital, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Ursulines et Hôpital, contenant un magasin et deux chambres au rez-de-chaussée et six chambres au dessus et une profondeur de 296 pieds 4 pouces sur la ligne de côté vers la rue Upperline et borné sur la dite ligne de côté par les propriétés appartenant ou à ant appartenu à Mme Mary A. Wham et Sylvie J. Browder, et 115 pieds 10 pouces sur la rue Carondelet.

Elle est une des plus belles et plus complètes résidences sur l'avenue St Charles au point de vue de son importante apparence, du superbe fini de son intérieur et de ses grands et beaux terrains. Les chars électriques en font un court et agréable trajet au centre des affaires. Ceux qui désirent unir une demeure aristocratique et rafinée ne trouveront rien de mieux sur le marché. Il faut se procurer une carte d'admission des encanteurs pour pouvoir visiter les lieux.

2° **Les splendides sites manufacturiers**, seront vendus subdivisés, comprenant la bâtisse en briques à deux étages et mansarde et quatre bâtisses en bois et fer galvanisé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, les rues St-Pierre, Rocheblave et Dorgenois. Le terrain est décrit comme huit certains lots de terre, qui seront vendus séparément, désignés par les Nos 173, 177, 178, 179, 197, 198, 199 et 200, d'après un plan dressé par C. A. de Armas, voyer daté le 17 avril 1852, et déposé en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire, lesquels dits lots de terre se touchent l'un l'autre et mesurent ensemble ainsi qu'suit: les lots 176 et 177 se touchent et touchent dans le fond les lots 199 et 200 et mesurent chaque 37 pieds de face à la rue St-Pierre sur 165 pieds de profondeur. Les lots Nos 199 et 200 se touchent et mesurent chaque 37 pieds de face à la Promenade Carondelet une profondeur comme suit: le lot No 199 243 pieds 4 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare du côté de la rue Dorgenois du lot No 198 et le lot 200, de 243 pieds 4 pouces 6 1|2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 199 et de 237 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 201 vers la rue Rocheblave. Les lots 178 et 179 se touchent et touchent dans le fond aux lots Nos 197 et 198, ayant chacun 37 pieds de face à la rue St-Pierre sur 165 pieds de profondeur. Les lots 197 et 198 mesurent chacun 37 pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur comme suit: Le lot 197—249 pieds 1 pouce 1 ligne sur le côté le plus près de la rue Dorgenois, et le lot No 198, 246 pieds 2 pouces 5 1|2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot 197, et 243 pieds 4 pouces 2 lignes sur celle qui le sépare sur le côté vers la rue Rocheblave du lot No 199, formant un total de façade sur la Promenade Carondelet de 148 pieds, sur la rue St-Pierre de 148 pieds par 414 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Dorgenois et 402 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Un des meilleurs emplacements dans le Deuxième District comme site pour fabrique, commandant les privilèges de l'eau et le trafic du Canal du Vieux Bassin. Il est près de la rue Broad et possède une ligne de chars sur la rue St-Pierre.

Conditions. — Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance à 1 ou 1 et 2 ans de crédit à l'option des acquéreurs pour des billets spécialement garantis par hypotheques et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations doivent être assurées et la police d'assurance transférée au porteur ou aux porteur des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. Voorhies, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.
3 fév—3 10 17 24—mars 3 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

TROIS SPLENDIDES MORCEAUX DE TERRE BIEN AMELIORÉS, AVANTAGEUSEMENT LOUES

Connus comme la propriété De Gruy sur le fleuve Mississipi, paroisse Jefferson,

Environ à mi-chemin entre les bacs de la rue Jackson et l'avenue de la Louisiane.

Mme Marie De Gruy, femme de Henry A. Harvey, et als.

Versus

Mme Isaure De Gruy, femme de Camille B. Charbonnier.

No 137—Vingt-unième Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, —W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 14 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de l'Hon. Emile Rost, juge de la dite Cour, rendu et signé le 26 janvier 1895, et d'un accord entre les parties intéressées signé le 6 février 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain morceau de terre**, situé dans la Paroisse de Jefferson, sur la rive droite de la fleuve Mississippi, à environ 3 milles au-dessus de l'église de la Cathédrale St-Louis, dans la Nouvelle-Orléans, mesurant un arpent de face sur la fleuve Mississippi sur quarante-six arpents de profondeur, entre lignes parallèles plus ou moins, et borné de front par le fleuve et les lignes d'en bas par des terres sur lesquelles sont situés le moulin à scie de F. Gardère, sur les lignes d'en haut par des terres occupées par Villars, et sur le tout par une ligne courant parallèle à et étant à trente pieds du Canal connu comme le Canal Gardère et se jetant dans le Bayou Washa; le tout d'après le plan dressé par C. A. De Armas, architecte, le 10me jour de mars 1853 et déposé dans le bureau de Wm L. Landridge, greffier et notaire ex-officio pour la dite paroisse Jefferson, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent. Les améliorations comprennent un cottage en briques à un étage, contenant de larges galeries et 8 chambres, avec une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, ayant 4 chambres, grange, écurie et 6 cabines; sujette à des beaux ci-dessus à élevant à —— par an.

2° **Un certain morceau de terre**, ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et dépendances y appartenant situés dans ladite Paroisse de Jefferson sur la rive droite du fleuve Mississippi, vis-à-vis le Quatrième District de cette ville, contenant soixante-quatre arpents et demi d'étendue superficielle et mesurant en mesure française, cent trente-quatre pieds dix pouces six lignes de face à la rivière sur une première profondeur de quarante arpents et cent cinquante pieds de cette lignes divergentes et une largeur dans le fond de trois cents vingt-deux pieds cinq pouces sur ces six lignes; ainsi une bande de terre d'une forme irrégulière formant la deuxième profondeur du dit morceau de terre, ayant dix neuf arpents d'étendue superficielle et mesurant en mesure française, trois cents quatre vingt onze pieds onze pouces six lignes de large sur la ligne du fond de la première profondeur, quinze arpents de profondeur sur le côté de la propriété de quinze arpents appartenant à Allemand d'un côté et borné par le Canal Gardère. Le tout selon un plan dressé par J. A. D'Hémecourt, député voyer de cette ville le quatrième jour d'octobre 1856. Les améliorations consistent en un cottage en bois contenant six chambres.

3° **Un certain morceau de terre**, situé dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat sur la rive droite du fleuve Mississippi, vis-à-vis le quatrième District de la Nouvelle-Orléans, désigné par la lettre B sur un plan dressé par J. A. D'Hémecourt, ingénieur, le quatrième jour d'octobre 1856, et annexé à un acte passé pardevant Adolphe Boudousquié notaire public dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 25me jour d'octobre 1856; le dit morceau de terre mesurant en mesure française cent trente-quatre pieds dix pouces six lignes de face sur une profondeur de cinquante-huit arpents plus ou moins entre lignes divergentes, à une profondeur d'environ quarante et un arpents, ou il a une largeur de trois cents pieds cinq pouces sur ces six lignes; puis il a une deuxième profondeur de dix-sept arpents plus ou moins en les lignes de clôture, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont construites et dépendances de celle-ci y appartenant, et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, contenant magasin et 11 chambres et un entrepôt en bois sur la façade du chemin public. Retiré du chemin, est un cottage en bois à un étage, ayant corridor et 3 chambres et deux cabinets, et une grange à 3 chambres. Le magasin, celui qui est si prospère, de M. Chas J. Brown, connu comme le halfway house et il sert pour y vendre des rafraichissements et autres produits de la campagne, et l'queue, il est seulement suiet à un bail au taux de $600 par an. Ces terres sont si près de la ville que ces villes produisent ont un marché naturel à peu de frais; de plus ces terres sont situées dans le District de cette ville, contenant soixante-quatre arpents et demi d'étendue superficielle et mesurant en mesure française, cent trente-quatre pieds dix pouces six lignes de face à la rivière sur une première profondeur de quarante arpents et cent cinquante pieds de cette lignes divergentes et une largeur dans le fond de trois cents vingt-deux pieds cinq pouces sur ces six lignes; ainsi une bande de terre d'une forme irrégulière formant la deuxième profondeur du dit morceau de terre, ayant dix neuf arpents d'étendue superficielle et mesurant en mesure française, trois cents quatre vingt onze pieds onze pouces six lignes de large sur la ligne du fond de la première profondeur, quinze arpents de profondeur sur le côté de la propriété de quinze arpents appartenant à Allemand d'un côté et borné par le Canal Gardère. Le tout selon un plan dressé par J. A. D'Hémecourt, député voyer de cette ville le quatrième jour d'octobre 1856. Les améliorations consistent en un cottage en bois contenant six chambres.

3° **Un certain morceau de terre**, situé dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat sur la rive droite du fleuve Mississippi, vis-à-vis le quatrième District de la Nouvelle-Orléans, désigné par la lettre B sur un plan dressé par J. A. D'Hémecourt, ingénieur, le quatrième jour d'octobre 1856, et annexé à un acte passé pardevant Adolphe Boudousquié notaire public dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 25me jour d'octobre 1856; le dit morceau de terre mesurant en mesure française cent trente-quatre pieds dix pouces six lignes de face sur une profondeur de cinquante-huit arpents plus ou moins entre lignes divergentes, à une profondeur d'environ quarante et un arpents, ou il a une largeur de trois cents pieds cinq pouces sur ces six lignes; puis il a une deuxième profondeur de dix-sept arpents plus ou moins en les lignes de clôture, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont construites et dépendances de celle-ci y appartenant, et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, contenant magasin et 11 chambres et un entrepôt en bois sur la façade du chemin public. Retiré du chemin, est un cottage en bois à un étage, ayant corridor et 3 chambres et deux cabinets, et une grange à 3 chambres. Le magasin, celui qui est si prospère, de M. Chas J. Brown, connu comme le halfway house et il sert pour y vendre des rafraichissements et autres produits de la campagne, et l'queue, il est seulement suiet à un bail au taux de $600 par an. Ces terres sont si près de la ville que ces villes produisent ont un marché naturel à peu de frais; de plus ces terres sont situées dans le District de cette ville, contenant soixante-quatre arpents et demi d'étendue superficielle et mesurant en mesure française, cent trente-quatre pieds dix pouces six lignes de face à la rivière sur une première profondeur de quarante arpents et cent cinquante pieds de cette lignes divergentes et une largeur dans le fond de trois cents vingt-deux pieds cinq pouces sur ces six lignes; ainsi une bande de terre d'une forme irrégulière formant la deuxième profondeur du dit morceau de terre, ayant dix neuf arpents d'étendue superficielle et mesurant en mesure française, trois cents quatre vingt onze pieds onze pouces six lignes de large sur la ligne du fond de la première profondeur, quinze arpents de profondeur sur le côté de la propriété de quinze arpents appartenant à Allemand d'un côté et borné par le Canal Gardère. Le tout selon un plan dressé par J. A. D'Hémecourt, député voyer de cette ville le quatrième jour d'octobre 1856. Les améliorations consistent en un cottage en bois contenant six chambres.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 janv—25 30—fév 6 13 20 27

PAR KINGSTON & HORN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Mercredi, 6 mars 1895, à midi, A la Bourse des Encanteurs de la Nile-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne (anciens numéros). Trois Lots de Terre de Choix bâtis situés.

A l'encan.

Dans l'affaire de John Foot, non absent.

No 44,100.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR KINGSTON & HORN—W. D. Kingston, encanteur, bureau, 347 rue Carondelet—MERCREDI, 6 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne, il sera vendu, en vertu d'un ordre daté 29 janvier 1895, et d'un ordre supplémentaire daté du 17 décembre 1894, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, désignés comme lots 1, 2 et 3, formant le coin de l'avenue Napoléon et de la rue Green, dans l'îlet No 99 maintenant 562, borné par les avenues St-Georges et Napoléon, le rues Jena et Green, d'après le plan exposé à la Bourse; lesquels lots de terre mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1895, le Rosetta Gravel tout payé.

Acte de vente, pardevant R. L. Garland, Jr, Esq., notaire aux frais des acquéreurs; vingt pour cent devront être déposés au moment de l'adjudication.
30 jan—20—fév 6 13 20 27—mars 6

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Améliorées dans les Premier et Troisième District.

Succession de Jean D'Hérété, Marie Louise Fondar, sa femme, et Jean M. D'Hérété.

No 44,275.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 723 (ancien No 155) rue Commune—MERCREDI, 27 mars 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 50 et 52 rue Baronne, près Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 14 janvier 1895, pour le compte de la susdite succession—

1° **Une certaine portion de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges et servitudes y appartenant, située sur le Chemin de Gentilly, troisième district, dans l'îlet irrégulier borné par la rue Marigny, l'avenue St Bernard et le Chemin de Gentilly mesurant à peu près 300 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue Marigny 200 pieds 7 pouces et 4 lignes au Chemin de Gentilly et Desard'a-face (projetée) sur une profondeur de 628 pieds 11 pouces et 5 lignes de l'avenue Marigny au Chemin de Gentilly sur la ligne de profondeur la plus rapprochée de l'angle qui forme la jonction des dites avenues et chemin. La dite portion de terre, du côté le plus rapproché de l'avenue St-Bernard 413 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne presque perpendiculaire à l'avenue Marigny, et fermant à angle droit, 90 pieds d'un autre angle droit en ligne directe au Chemin de Gentilly on Deroux Place, ayant 469 pieds 4 pouces 3 lignes sur le Chemin de Gentilly le tout contenant cinq lots de terre désignés par les Nos 38, 40, 41, 42, 43 et une portion de terre d'une forme irrégulière.

2° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Poydras, Dorgenois et Broad, mesurant 32 pieds 1 pouce 5 lignes de face sur Poydras, 31 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur Julie sur une profondeur de 155 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 9, et 148 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot No 11, le dit lot est désigné comme lot No 10 d'après un plan dressé par Buisson, daté le 13 février 1890.

3° **Tous les droits, titres, intérêts**, etc., du dit Jean D'Hérété dans et pour un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin de Gentilly, les Avenues St Bernard et Paris et les rues Treasure et Abondance; le dit lot mesure 156 pieds de face sur le Chemin de Gentilly sur une profondeur de 120 pieds et forme le coin du Chemin de Gentilly et de l'Avenue St Bernard, laquelle a été acquise par le défunt par titre de taxes.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Busslere de Lagetaine, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 janv — 18 20 23 30 - fév 6 13 20 21 27—mars 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix dans le Deuxième District.

Coin des rues St-Philippe et Trémé.

Succession de Veuve Vincent André et Angèle André.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 44 290.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—MERCREDI, le 6 mars 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs,